



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculteurs

Question au Gouvernement n° 3124

Texte de la question

CRISE AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Guy Bailliart.

M. Guy Bailliart. Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, je suis élu du Calvados, qui est frappé de plein fouet par la crise agricole qui sévit dans notre pays.

Comme nous tous, j'ai été attentif aux annonces faites ce matin à l'issue du conseil des ministres. Elles témoignent de la détermination du Gouvernement à faire face à la crise de l'élevage et du lait. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Même si notre économie a beaucoup changé, la France a bâti sa prospérité, ainsi que son identité, sur l'excellence de son agriculture et sur le savoir-faire de ceux qui ont façonné nos paysages et notre patrimoine naturel. Nous sommes à leurs côtés.

Depuis 2012, notre majorité s'est attachée à travailler avec et pour les agriculteurs. Elle a oeuvré au maintien des crédits de la politique agricole commune affectés à la France et à leur rééquilibrage en faveur de l'élevage. C'était indispensable pour la pérennité des filières, des terroirs et des savoir-faire.

Avec la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, une nouvelle étape s'ouvre désormais afin de mener à bien de nouveaux chantiers en matière de valorisation de l'agriculture de proximité, de simplification et de meilleure répartition des revenus agricoles ainsi que de structuration des filières.

En tant que nouveau député, je constate avec tristesse que ceux qui devraient prendre leur part de ce travail en évitant les postures s'emploient plutôt à souffler sur les braises. Ils savent pourtant que nombre des difficultés présentes trouvent leur origine, au moins pour partie, dans la loi de modernisation de l'économie qu'ils ont adoptée en 2008.

Celle-ci a déséquilibré les rapports entre les producteurs et la grande distribution.

M. Patrick Ollier. C'est faux, et vous le savez.

M. Guy Bailliart. Monsieur le ministre, comment les mesures annoncées ce matin vont-elles contribuer concrètement à aplanir les difficultés rencontrées par les éleveurs ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du

Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement*.
Monsieur le député, je suis allé à la rencontre des éleveurs et des agriculteurs dans le Calvados, et la discussion a abordé les spécificités de l'agriculture de ce département. Elle ressemble d'ailleurs en grande partie à cette agriculture de l'ouest de la France marquée par la polyculture élevage, qui dispose de la capacité de valoriser le territoire et les prairies en particulier. Elle connaît également des difficultés spécifiques, justement liées à la construction séculaire de cette agriculture du Calvados.

Qu'avons-nous fait, en particulier dans le domaine de la PAC ?

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Rien !

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. Je rappelle d'abord le débat qui a porté sur le budget de la PAC, évidemment. Le Président de la République a obtenu, et cela a été salué à l'époque, un budget d'un niveau que personne n'osait espérer.

Ensuite, un certain nombre d'actions ont été engagées, dont certaines ont dû être corrigées. Avant notre arrivée au pouvoir, avant que ne commencent les négociations sur la PAC, la logique qui prévalait était le découplage total des aides. Cela revenait à ce que les aides ne soient plus versées par animaux, mais à l'hectare. La grande bataille que la France a conduite, et gagnée, sur ce sujet a permis de réintroduire des aides au couplage pour les animaux. Sans cette action de la France, l'évolution de la PAC aurait certainement eu des conséquences extrêmement graves pour des départements comme le Calvados.

À chaque étape, les choix que nous avons faits ont permis de préserver la diversité de l'agriculture française, qui fait sa richesse mais aussi son potentiel. C'est ce qui nous permet à la fois d'aller à la conquête de l'ensemble du marché européen avec des produits de qualité, mais aussi de porter l'image de la France à l'échelle internationale.

La rencontre qui a eu lieu dans le Calvados nous a aussi permis de voir quelles étaient les aides les plus ciblées à mettre en œuvre, notamment s'agissant des allègements de charges, qui doivent être particulièrement mobilisés en faveur des jeunes agriculteurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Guy Bailliart](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3124

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 juillet 2015](#)